



6310, avenue Somerset
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1871

Séance du conseil d'établissement

Jeudi 11 juin 2015
Salon du personnel
18 h à 19 h

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Nancy Fafard, Édith Faner, Luc Gravel, Julie Hébert, Pierre-Emmanuel Pednault.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Absence : Nabil Khalid.

Public: Joyce Healey.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

- Madame Joyce Healey demande si le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2014 pourrait être affiché sur le site internet de l'école malgré qu'il n'y ait pas eu quorum? M. Dion confirme que, puisqu'il n'y avait pas quorum, la réunion en était une informelle et le compte-rendu ne peut pas être publié.
- Madame Joyce Healey informe la direction que beaucoup de matériel sur le site internet de l'école date de 2013 et qu'il serait bien de le mettre à jour. M. Dion répond que cette situation sera régularisée.
- Madame Joyce Healey demande s'il serait possible de faire un suivi quant au rôle de monsieur Pierre-Emmanuel Pednault (retour sur la situation du 18 décembre 2014). M. Dion répond qu'il reviendra sur ce point au cours de la réunion.



Commission
scolaire
de Montréal

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 14 mai 2015:

Les corrections suivantes sont demandées :

- Dans la section Question du public il aurait dû être question de quatre tableaux Smartboard plutôt que deux.
- Au point 7.3 on aurait dû lire : « Une nouvelle classe sera créée dans le local 110 (local de musique) et un local sera aménagé dans une partie de l'agora pour le service de garde en remplacement du local 110. »

Le procès-verbal de la réunion du 14 mai est adopté à l'unanimité.

4. Suivi

Photographie scolaire : La journée des photos scolaires se tiendra le 22 octobre prochain. Le processus ne nécessitera pas deux journées de travail comme à l'habitude.

5. Mot du directeur

M. Dion affirme qu'il y a beaucoup d'action à l'école Marc-Favreau en cette fin d'année! Le tournoi de soccer a eu lieu et s'est très bien déroulé. M. Dion félicite madame Julie Hébert pour cet autre succès!

Aussi, M. Dion confirme que les travaux au local 110 auront lieu pendant l'été. L'organisation des travaux a déjà débuté.

M. Dion fait un retour sur la situation du poste de directeur adjoint à l'école Marc-Favreau. Puisque le poste de monsieur Pednault n'est pas réellement le sien, il devra malheureusement céder son poste à un nouvel adjoint. Plusieurs candidats ont été rencontrés récemment. Ceux-ci étaient tous des adjoints devant être relocalisés suite aux coupures budgétaires à la CSDM. M. Dion annonce par le fait même que c'est monsieur Jonathan Brodeur qui sera le nouveau directeur adjoint.

M. Pednault affirme que la situation l'attriste mais, dans les circonstances, il se considère tout de même chanceux d'avoir pu terminer l'année. M. Pednault annonce qu'il retournera donc à l'enseignement l'an prochain.

M. Dion et les membres du conseil d'établissement tiennent à souligner l'implication de M. Pierre-Emmanuel Pednault ainsi que la qualité de son travail au cours de cette année passée à l'école Marc-Favreau.

6. Travaux du conseil

6.1. Dossiers à approuver ou à adopter

6.1.1. Sorties éducatives

Aucune nouvelle sortie à approuver.

6.1.2. Transfert d'un montant du Fonds 4 vers le Fonds 9

M. Dion demande l'approbation des membres du conseil d'établissement pour effectuer un transfert de 800\$ du Fonds 4 vers le Fonds 9 afin de payer une partie de la sortie de fin d'année des 6^e année. En réalité, ce montant représente une portion des recettes du Marchethon recueillies par et pour les élèves de 6^e année.

Le transfert de fonds est approuvé à l'unanimité.

6.1.3. Budget *pro forma*

Le budget *pro forma* est présenté aux membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau. Les différents postes budgétaires sont longuement analysés et discutés par les membres.

Toutefois, en désaccord avec les coupes budgétaires imposées par la Commission Scolaire de Montréal, les membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau refusent d'adopter le budget *pro forma* pour l'exercice financier 2015-2016.

7. Dossiers d'information : 20 minutes

7.1. Inscriptions & prévision de la clientèle (suivi)

M. Dion affirme que l'organisation scolaire planifie toujours 22 classes à l'école Marc-Favreau pour l'année scolaire 2015-2016. M. Dion ajoute qu'il est de moins en moins probable qu'il y ait une classe multi-niveaux 1^{ere} et 2^e année. Il y aura vraisemblablement quatre classes de 1^{ere} année et quatre classes de 2^e année. Le portrait final sera connu au début du mois d'août.

7.2. Travaux à venir au local 110 (SDG)

Les travaux au local 110 ont été confirmés. Ces travaux se tiendront au cours de l'été et devraient être terminés lors de la rentrée.

7.3. Bilan du Plan de réussite

Le bilan du Plan de réussite a été mis sur papier. Il sera d'abord présenté aux enseignants et ensuite aux membres du conseil d'établissement cet automne.

7.4. Nouvelles du Service de garde

M. Dion annonce que le Service de garde sera en charge de l'organisation de la fête de début d'année. La fête aura lieu le 10 septembre prochain! De cette façon, l'école utilise ses propres ressources d'autant plus que le Service de garde a acquis l'expertise nécessaire dans ce domaine.

7.5. Nouvelles de la Fondation

Rien de spécial à mentionner au sujet de la Fondation.

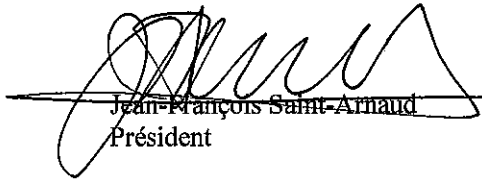
8. Varia

Aucun point à discuter.

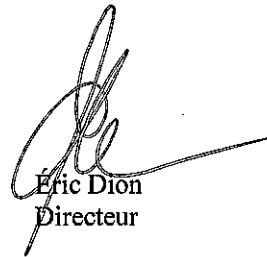
9. Prochaine rencontre

Aucune date n'a été prévue pour la prochaine rencontre.

10. Levée de la séance 19h.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Eric Dion
Directeur